

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 28 Avril 2026 - Délibération n° 2026/04/44

OBJET : DÉSIGNATION DES ÉLUS RÉFÉRENTS AU CONTRAT D'ORIENTATION TERRITORIAL (COT) DE L'ADEME

L'an deux mille vingt-six, le 28 Avril, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 21 Avril, qui lui a été adressée par Mme La Présidente, conformément aux articles L. 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : PACAUD Patrick – LUINAUD Christophe – LAURENT Béatrice – BOISSIER Daniel – LANZ Florence – CHAUSSECOURTE Jean-Philippe – PLUVIAUD Patrick – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – BARLET Dominique – FAYETTE Laurent – DUBOIS Jean-Michel – CRISAN Petronela – DENIS Jean-Claude – MONDY Thomas – SUCHAUD Michelle – DENOYER Mireille – MALINAS Charles – MILANI-BULCOURT Sylvie – VALLAEYS Gaël – PAROUTY Sylvain – MARIE Patrick – PARAYRE Régis – BERTELOOT Dominique – LACOUR Marie-Émilie – FERRAND Marc – MAFAITY Gilles – LOPEZ Alfred – BUYS Anthony – CHABASSIER Emmanuelle – DULERY Sonia – TEILLARD Pascal – PETIT-COULAUD Bastien – DURUDAUD Sabine – LAROCHE Michel – PRADEAU Carine – ROYÈRE Joël – BOUSSAT Nicolas – MONTHIEUX David – DELCLAUX François – LAIGNEAU Jean-Pierre – GIRODENGÉ Élisabeth – TRONCHE Frédéric – DURBIN Sandrine – CUQUEMELLE Jean-François – BREDIER Thibault – BURGUN Frédéric – PICOURET Michel – DUGUET Pierre – CHÉZEAUD Françoise – CONCHON Michel – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : GUILLERAY Catherine – AGRIR Isabelle – SANTANA Antonio – SCARAMUCCI Thierry – BARTHOUX Olivier – MARIETTE Myriam – CATHELOT Guy – POITOU Delphine – LAINÉ Joël – DERIEUX Nicolas – PAMIÈS Jean-Michel – PETETOT Charlie – TROUSSET Patrick – AUGUSTYNIAC Jérôme – ANGELINI Patricia

Pouvoirs :

1. Mme AGRIR Isabelle donne pouvoir à Mme DENOYER Mireille
2. M. SANTANA Antonio donne pouvoir à M. DENIS Jean-Claude
3. M. BARTHOUX Olivier donne pouvoir à M. BERTELOOT Dominique
4. Mme MARIETTE Myriam donne pouvoir à Mme LAPORTE Martine
5. M. AUGUSTYNIAC Jérôme donne pouvoir à M. DUGUET Pierre
6. Mme ANGELINI Patricia donne pouvoir à M. FERRAND Marc
7. Mme POITOU Delphine donne pouvoir à M. VALLAEYS Gaël

Suppléances : M. PLUVIAUD Patrick – Mme MILANI-BULCOURT Sylvie – M. LAIGNEAU Jean-Pierre – Mme GIRODENGÉ Élisabeth – Mme DURBIN Sandrine – M. PICOURET Michel

Secrétaire de séance : M. Thomas MONDY

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
64	53	60			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
60					

Vu le dispositif du Contrat d'Objectif Territorial (COT) proposé par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) ;

Considérant que le Contrat d'Objectif Territorial constitue un outil d'accompagnement des établissements publics de coopération intercommunale visant à accélérer la prise en compte de la transition écologique dans l'ensemble des politiques publiques locales ;

Considérant que ce dispositif s'inscrit en cohérence avec les politiques publiques existantes, notamment en matière d'urbanisme, de développement économique, de mobilité et d'habitat ;

Considérant que la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest est engagée dans cette démarche depuis près de deux ans et a d'ores et déjà élaboré sa feuille de route ;

Considérant qu'un groupe d'élus référents est chargé d'assurer le suivi des actions et la coordination des politiques publiques en matière de transition écologique ;

Considérant qu'il convient de désigner les représentants de la Communauté de Communes au sein de ce dispositif ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil Communautaire décide de :

☉ Désigner en qualité de représentants titulaires au COT :

- Mme LAPORTE Martine
- Mme MARIETTE Myriam
- M. SIMON-CHAUTEMPS Franck

☉ Autoriser Mme La Présidente à notifier ces désignations à l'organisme compétent et à accomplir toutes les démarches nécessaires à leur mise en œuvre.

Fait et délibéré les jours et mois et an susdits,
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Martine LAPORTE

A circular stamp with the text "Communauté de Communes" at the top and "Creuse Sud-Ouest" at the bottom. In the center, it says "La Présidente". A handwritten signature, which appears to be "M. Laporte", is written across the stamp.